

Enseignement Pratique de la Langue Française

No. I.

COURS ÉLÉMENTAIRE

ART. I. — GRAMMAIRE

I PARTIE : **Phonétique** ou *étude des sons et des articulations.*

B. — **Orthographe et prononciation**

V. — **EXCEPTIONS ET PARTICULARITÉS**

N. B. — *Nous sommes contraints de nous en tenir aux principales. C'est d'ailleurs peine perdue et labeur insipide que de songer à être complet, dès l'abord, avec des jeunes enfants. L'usage et le temps se chargeront de la différence.*

1. **Ai** se prononce comme **e** muet dans : *faisant, faiseur, faisable, je faisais...*

2. **C = g** dans : *second, seconder* et les dérivés.

3. **E = a** dans : *femme, hennir, rouennerie, couenne, solennel, solennité, indemniser* (mais non dans *indemne*), — et dans les adv. *emment ; prudemment, précédemment...*

4. **Eu = u** dans le verbe *avoir* : *j'eus, j'eusse...* ; *gageure, mangeure, vergeure, envergeure*, — qu'il serait préférable d'écrire selon cette prononciation.

5. **En = an**, en général : *vent, pente, guet-apens*. Au milieu, **en = in** : *appendice, benzine, chrétienté, Pentateuque*; — *Bengale, Benjamin, Venceslas*.

Final, il égale **in** : *Lucien, examen*; = **an** : *Rouen*; = **ène** : *abdomen, spécimen, Eden, Aden, Copenhague*.

6. **Em = an** dans : *emmener, emplir, emporter*; = **in** *sempiternel*.

7. **G** est dur : *geyser, Bergen, Gessner*.

8. **H** est aspirée : excepté dans *habile, habit, halluciné, hameçon, harmonie*; — *héroïque, héroïne héroïsme, héraldique, exhausser*.

9. **N** est nulle dans *monsieur = mosieu ou mesieu*; elle est nasale dans *in-folio, in-quarto* (mais, non *in-octavo*)..

10. **Oe** = **oi** dans *poêle, moelle* (non dans *Noël*) ; = **eu** dans *Goethe*.
— **Oo** = **o** dans *alcool* et ses dérivés.

11. **S** = **z** — a) devant ou après une consonne douce : *Alsace, balsamine, Esdras* ; — b) dans les composés de *trans*, sauf *transe, transir, transept*.

Sch = **ch** : *schisme, schiste, Schiller*.

12. **T** = **s** — a) dans les mots en *tie* dont la finale est précédée d'une voyelle : *impéritie, minutie, Dalmatie* (et *ineptie, inertie*) — b) dans les noms ou adj. en *tial, tiel, tieux, tion* : *abbatial, factieux, partiel*... — c) dans les noms en *tien* : *Domitien* ; et dans *satiété, balbutier, initiateur, pétiole*.

13. **U** se fait sentir dans les dérivés du mot *aigu* : *aiguille, aiguillon, aiguiser* (mais non dans *aiguière*, qui dérive de *aïgue*) ; — dans *arguer, linguiste, inextinguible* ; — après la lettre **q**, dans *équestre, questeur, quiétude, quinquagénaire*...

14. **W** = **v** dans *wagon, Westphalie, Waterloo*...

15. **X** = **s** dans *six, dix, soixante, Auxerre, Bruxelles* ; = **z** dans *deuxième, sixième, dixième* ; = **k** dans *Xéres* (vin), — *Ximénès* (le cardinal).

II PARTIE: Morphologie ou *Etude des mots*.

CHAP. V — LE VERBE.

Lettres canadiennes.

Bien chère sœur Marie,

L'île de Montréal ressemble à une corbeille de forme allongée. Un pont superbe, qui sert aux piétons et au passage des trains, la rattache aux abords de Lachine, à la rive sud-ouest, où sommeille la paroisse catholique des *Iroquois*, derniers restes métis de l'antique tribu sauvage : ce village porte le nom de *Caughnawaga*.

Il ne faudrait pas croire que le type iroquois soit quelque chose de repoussant, de hideux ; nullement. L'homme et la femme ont le teint bronzé, les pommettes larges, le front accentué de deux rides parallèles, l'oeil aussi noir que les cheveux, la bouche très fendue, les lèvres fortes, le nez proéminent : tu vois qu'il est loin du nègre si laid à l'iroquois, au moins tel qu'il se présente à nous. Chez les personnes âgées, l'on est frappé de l'expression énergique des traits du visage.

Le village constitue une sorte de république qui obéit à un *grand chef*. Il y a un missionnaire — et même deux — dont l'action est unanimement reconnue, acceptée ; toute la tribu est convertie au catholicisme, depuis très longtemps.

Au XVII^e siècle, vivait là une sainte fille, qui s'appelait Catherine Tekakouita; elle mourut en odeur de sainteté, après une vie exemplaire. On a conservé ses ossements dans l'église, où ils sont vénérés depuis.

Je visitai cette localité, à mon arrivée au pays; les premières impressions sont gravées dans mes souvenirs, surtout le chant des vêpres, par tous les fidèles, en langue iroquoise.

I. DÉFINITION : le **verbe** est un mot qui exprime l'état où l'on est ou l'action que l'on fait : "les impressions sont gravées";—"je visitai la localité."

Le **sujet** représente l'être qui fait l'action ou qui la subit : "l'île ressemble, le pont unit les deux rives."—L'action exprimée par le verbe est *complétée* par des mots qu'on nomme *compléments* : "les deux rives."

Le **complément direct** est l'être ou l'objet qui subit l'action immédiate : "le pont unit les deux rives";—**indirect**, il représente l'action médiata : "le pont rattache la rive sud aux abords de Lachine"—**circonstanciel**, il exprime le lieu, le temps, la manière, la cause... "le bateau aborde au quai, à onze heures, en sifflant, dans la brume."

II. DIVERSES SORTES DE VERBES.

1. **Transitif** (ou **actif**), il exprime une action du sujet sur le complément direct : "le pont unit les rives."

2. **Intransitif** (ou **neutre**), il exprime une action du sujet sur le complément indirect : "le pont sert aux piétons",—ou une action qui demeure dans le sujet : "elle mourut en odeur de sainteté."

3. **Pronominal**, il exprime une action revenant au sujet qui l'accomplit : "elle s'appelait Catherine."

4. **Impersonnel**, il exprime une action sans désigner de sujet déterminé : "Il faut croire."

III. MODIFICATIONS DU VERBE.—Le verbe change de forme selon :

1. **La voix** : le verbe transitif prend deux formes :—a) *voix active*, si le sujet fait l'action du verbe "je visitai";—b) *voix passive*, quand il la subit : "mes impressions sont gravées."

2. **Le temps** : l'action du verbe se rapporte au :—a) **présent**, si l'action a lieu au moment même : "j'écris";—b) **passé**, si elle s'est faite avant ce moment : "j'ai écrit ce matin"; **l'imparfait** exprime l'action passée *se faisant en même temps* qu'une autre : "il neigeait, quand je suis arrivé"; le **passé défini** l'exprime *sans égard au temps où l'on parle* : "elle mourut, après une sainte vie"; le **passé indéfini** (**parfait**) l'exprime *comme finie par rapport à ce moment* : "on a conservé ses ossements"; le **passé antérieur** l'exprime *comme faite avant une autre passée* aussi : "dès qu'il fut mort, j'entrai"; le **plus-que-parfait** l'exprime *comme finie* quand une autre a lieu : "il était mort, quand j'arrivai";—c) **futur**, si l'action doit se faire après le moment où l'on parle : "nous partirons demain"; il est **antérieur**, si l'action doit se faire avant une autre future : "elle sera morte, quand j'arriverai."

3. **Le mode** : indique les diverses manières de concevoir un état ou une action certaine ;—le **conditionnel** exprime celle qui dépend d'une condition, ou adoucit une affirmation ;—le **subjonctif** exprime celle qui dépend d'une autre action : "on veut que je vienne demain"—l'**impératif** exprime une action commandée ou défendue ;—l'**infinitif** exprime une action indéterminée, sans nombre ni personne.

ART. II. — VOCABULAIRE.

58. **Accuser** : *q. qu'un* le signaler comme coupable. "On l'accuse de mensonge..." — **S'accuser** : se reconnaître coupable. — *Q. q. ch.*, la signaler comme répréhensible "Il accuse ses fautes." — *Syn.* Incriminer, inculper. — *Contr.* : Disculper, justifier.
- Dér.** : **Accusable** (qui peut être accusé) ; **Accusateur**, **trice** : personne qui accuse ; **Accusation** : action d'accuser ; **Accusé**, **ée** : (prévenu, inculpé) ; **Accusatoire**.
59. **Acerbe** : d'un goût acide, âpre (fruit...) — *Fig.* : sévère, dur, rude (parole, ton, blâme...) — **Acerbité** : caractère de ce qui est acerbe (au phys. et au moral.) — **Acéré**, **ée** : dont la pointe est aiguë, le tranchant effilé : "traits — de la raillerie" ; "langue — " mordante.
60. **Acharner** : Attacher à une proie ; inspirer une animosité opiniâtre contre ; "Il s'acharne à l'étude, au jeu" ; "combat acharné" où l'on s'opiniâtre contre l'adversaire. — **Acharnement**.
61. **Acheminer** : mettre en chemin, faire avancer : "Il s'achemine vers le buisson, vers la ville." — **Acheminement**.
62. **Acheter** : acquérir en échange d'une somme d'argent ; — "acheter q. qu'un" le payer pour le mettre dans ses intérêts. — **Acheteur**, **euse**.
63. **Achever** : mettre fin à une chose commencée (terminer, finir) ; rendre complet. — **Achevé**, **ée** : a qui il ne manque plus rien : "un ouvrage, un auteur". **Achèvement**.
64. **Achopper** : heurter du pied un obstacle ; se trouver arrêté à une difficulté. — **Achoppement**.
65. **Acide** : qui a une saveur piquante (aigre) : "le citron est acide". — **Acidité** : caractère de ce qui est aigre. — **Acidulé** : rendre légèrement acide.
66. **Acier** : métal, formé de fer pur, mêlé de carbone, plus dur, d'un grain plus fin et plus brillant que le fer. "Avoir des muscles d'acier." — **Acierie** : usine où se fabrique l'acier.
67. **A compte** : (*avec ou sans trait-d'union*) : à valoir sur la totalité d'un compte. — *Plur.* : des à-comptes.

ART. III. — EXPLICATIONS D'AUTEURS

I. — Léon le paresseux.

"Amusons-nous d'abord, dit Léon; mon devoir
Je le ferai tantôt, je le ferai ce soir."
Le soir, il bâille, et dort; mais pour faire sa tâche
Il va, dit-il, demain réveiller le soleil.

Le réveiller: hélas! on l'appelle, on se fâche.
A sept heures encore il dort d'un plein sommeil;
En classe, il est puni; cela n'est pas merveille,
Comment ne pas punir un écolier pareil?

Moi, pas si fou; je fais tous mes devoirs la veille.
Qui toujours remet à demain
Trouvera malheur en chemin.

L. RATISBONNE.

Remarques. — Cherchez le nombre de vers, des rimes—en distinguant les masculines des féminines, leur croisement ou le mélange, la mesure de chaque vers, les élisions, l'enjambement. . .

— *Quelle idée domine?* — Le titre l'indique, et la manière dont l'auteur s'y prend pour la faire retenir. Il fait parler Léon dans les deux premiers vers; puis il décrit sa paresse, et en conclut un proverbe final.

Analysez les *mots*, en remontant aux *dérivés* :

"Amuser" (s') : s'occuper à des choses qui font perdre le temps;—"amusons-nous", à l'impératif pluriel : tour vif—"Amusant, te" (personne, chose); "amusement": divertissement, jeu qui distrait agréablement; "amulette" petit amusement.

"d'abord" avant tout, en premier lieu; de même : "tout d'abord."

"dit" : se dit Léon à soi-même.

"mon devoir" travail donné à un écolier, ce qu'il est tenu de faire, son obligation. Voyez l'inversion, à l'aide de *le*. "je le ferai." Ce mot est l'infinitif *devoir* devenu nom.

"tantôt" dans un temps prochain, ou bien peu après dans la journée—"ce soir" dans la soirée, avant le repos de la nuit : loc. adv. de temps. **Dér.**: bonsoir.

"bâille" ouvrir la bouche par envie de dormir, par fatigue ou ennui.—Bâillement, bâilleur, bâillon (morceau de bois, de fer, d'étoffe mis entre les dents pour empêcher de crier).

"dort" : dormeur, dormeuse (fauteuil), dortoir, endormir, redormir.

"tâche" obligation, devoir, ouvrage fixé pour un temps : "remplir sa tâche"; "prendre à tâche de", s'efforcer de.

Il importe d'expliquer tout aux enfants, sans quoi leur intelligence ne saurait comprendre un texte, ni la mémoire le retenir. Un morceau bien mis en lumière en vaut dix que l'on n'entend point.

II. — Les leçons d'une aiguille.

Ecoute, enfant, les conseils d'une aiguille.

— "Je suis pour toi une nouvelle amie, mais notre amitié doit être longue, et pendant bien des années nous ne nous quitterons plus.

"Je suis pour toi l'image du travail. Le travail, c'est la vie, c'est le bonheur. Tout travaille autour de toi. Pour me placer dans ta petite main, des milliers d'hommes ont creusé la terre; ils en ont extrait le métal grossier, l'ont fondu, purifié et m'ont façonnée telle que tu me vois, brillante, fine, légère. — Pour faire l'étoffe où tu me piques, des milliers de travailleurs ont supporté le soleil dans les climats brûlants; d'autres ont filé et tissé le fin duvet que les bateaux avaient apporté en traversant la mer. Pour te donner le fil que j'entraîne à ma suite, des laboureurs ont peiné, puis d'autres ont tiré ce beau fil si uni et si blanc.

"Tous ont travaillé pour toi: travaille donc à ton tour pour tous!"

Analyse.

1. Qu'est-ce qu'une *aiguille*?—Une petite tige d'acier poli, dont une extrémité est aiguë, l'autre émoussée, percée d'un trou (chas) où passe le fil pour coudre.— "De fil en aiguille": en passant d'une chose à une autre qui lui fait suite.

2. Analyser: *écoute*; donner les temps, les modes.

3. Expliquer les expressions: "une nouvelle amie, l'image du travail..."

4. Conjuguer les verbes *se placer, fondre, unir, voir*...

5. Où se trouvent les *climats brûlants*?—Dans la zone tropicale, qui est située entre les degrés 23 au-dessus et au-dessous de l'équateur.

6. Qui sont les hommes qui ont creusé la terre? Les mineurs qui descendent dans la mine. Ce métal grossier, quel est son nom? Le minerai.

7. Quels ouvriers font l'*étoffe*, le *fil*, les *tissus*?...

III. — La pervenche.

1

Pâle fleur, timide pervenche,
Je sais la place où tu fleuris,
Le gazon où ton front se penche
Pour humecter tes yeux flétris.

2

C'est dans un sentier qui se cache
Sous les deux bords de noisetiers,
Où pleut sur l'ombre qu'elle tache
La neige des blancs églantiers.

3

L'ombre t'y voile, l'herbe égoutte
Les perles de nos nuits d'été;
Le rayon les boit goutte à goutte
Sur ton calice velouté.

Une source tout près palpite,
Où s'abreuve le merle noir;
Il y chante, et moi j'y médite
Souvent de l'aube jusqu'au soir.

LAMARTINE.

I. FOND. — Voyez comment le poète a inventé les idées et les a disposé ensuite... Il a regardé la "pervenche", et il a vu sa couleur "pâle", sa hauteur très peu élevée "timide", la "place" où elle fleurit, "où son front se penche."

"Un sentier" dans le bois, bordé de "noisetiers", où "pleut sur l'ombre" la neige — les fleurs blanches — des églantiers.

Là "l'ombre la voile", l'herbe égoutte la rosée de la nuit; les rayons boivent les gouttes en les évaporant.

Puis "une source" vive et courante, où "s'abreuve le merle", où il chante, où le poète a réfléchi, "médité" en repos, puisqu'il a vu ce charmant tableau — qu'il chante si bien et qu'il peint si beau.

II. FORME. — Ces quatre quatrains sont exquis de poésie et de grâce.

Le poète parle à la fleur, converse avec elle — du commencement à la fin. Mettez ces vers en prose, en brisant la mesure et en supprimant les rimes: vous aurez ainsi une belle composition, fraîche et imagée.

Quels mots expressifs: "ton front se penche... humecter tes yeux flétris... où pleut sur l'ombre la neige... les perles de nos nuits... le rayon les boit... une source qui palpite..."

Voilà qui apprend à écrire et à sortir du langage banal et usé.

Cherchez aussi les **dérivés**; écrivez-les sur un cahier:

Fleur, fleurir, fleuriste, fleuron, florissant, refleurir.

pâle, paleur, palir, palôt.

timide, timidement, timidité, intimider.

savoir, savant, su, savamment, sage, science.

place, placer, déplacer, emplacement, remplacer...

ART. IV. — COMPOSITIONS.

I. — Utilité des arbres.

Voyez les vastes forêts qui paraissent aussi anciennes que le monde.

Ces arbres s'enfoncent dans la terre par leurs *racines*, comme leurs *branches* s'élèvent vers le ciel.

Leurs racines les défendent contre les *vents* et vont chercher, comme par de minces *tuyaux* souterrains, tous les *sucs* destinés à la nourriture de la *tige*.

La tige elle-même se revêt d'une dure *écorce*, qui met le bois tendre à l'abri des injures de l'air.

Les branches distribuent en divers canaux la *sève* que les racines avaient réunie dans le *tronc*. En été, ces *rameaux* nous protègent de leur *ombre* contre les ardeurs du soleil ; en hiver, ils alimentent la flamme qui conserve en nous la chaleur naturelle.

Leur *bois* n'est pas seulement utile pour le feu ; c'est une matière douce bien que solide et durable, à laquelle la main de l'ouvrier donne sans peine toutes les formes qu'il lui plaît pour les grands ouvrages de l'architecture et de la navigation.

II. — La soeur aînée.

1

Elle avait ses cinq ans à peine,
Qu'on admirait dans la maison,
Dans la maison bruyante et pleine,
Sa bonne humeur et sa raison.

2

Toujours à bien faire occupée,
Ferme et vaillante avec douceur,
Elle aimait, au lieu de la poupée,
Elle aimait sa petite soeur.

3

Elle veillait à ses toilettes,
Comme une petite maman,
Présidait aux jeux, aux emplettes,
Aux surprises du jour de l'an.

4

Elle arrangeait l'affreux bagage
Des grands frères désordonnés,
Et de jolis noeuds, son ouvrage,
Leurs cous rétifs étaient ornés.

5

Aimez-la bien, sa soeur aînée!
Retenez-la dans son nid,
C'est pour vous qu'elle vous est née,
Et votre père la bénit.

III. — Elle dort.

1

Dans son berceau, l'enfant repose;
De sa mère, c'est l'ange aimé,
Elle admire sa bouche rose
Et son oeil bleu demi-fermé.
La mère heureuse et recueillie,
Les yeux fixés sur son trésor,
Se dit tout bas, l'âme ravie:
Elle dort!

2

En attendant qu'elle s'éveille,
Le coeur ému d'un doux plaisir,
L'oeil attentif, tendant l'oreille,
La mère pense à l'avenir.
Et pendant que, pour la fillette,
Elle fait un beau rêve d'or,
Que fait-elle, la mignonnette?...
Elle dort!

3

Un pas léger se fait entendre,
Quelqu'un s'approche doucement.
C'est le père, qui vient surprendre
La mère auprès de son enfant.
— "Viens, dit-elle, sans bruit avance,
Embrasse-la... Mais pas trop fort...
Sur son front d'ange, et fais silence:
Elle dort!"

IV. — Le ruisseau et le rocher.

Un *ruisseau*, dans son cours paisible, trouva son chemin obstrué par un rocher. Il lui dit alors, dans son petit langage :

— "Veuillez vous ranger un peu, je vous prie, afin que je puisse continuer ma route."

Le *rocher* orgueilleux répondit avec dédain :

— "Je quitterais ma place pour vous, humble source, moi qui brave les courroux de la mer! Oh! non certes, vous n'y pensez pas!..."

Loin de se fâcher de ce refus, le rocher se mit au travail avec ardeur et courage. Il creusa, il mina le rocher et peu à peu se fraya un passage.

La persévérance vient à bout de tous les obstacles. Tout cède aux patients efforts d'un labeur obstiné.

Remarques.—Que pensez-vous de la réponse du rocher?—Quel est le meilleur moyen de réussir dans ce que l'on entreprend?

Donner les mots de la même famille que *chemin, cours, petit, place, dédain*...—Analysez grammaticalement toutes les phrases indépendantes.

COURS MOYEN

ART. I — GRAMMAIRE.

CHAP. V. — LE VERBE.

I. ACCORD DU VERBE.

1. On est libre de supprimer ou d'accepter l'accord — même avec deux sujets : "Sa bonté, sa douceur le *fait* ou le *font* admirer"; — "Ni la douceur ni la force ne *peut* ou ne *peuvent* rien."

2. On écrit aussi bien : "Un peu de connaissances *suffit* ou *suffisent* ; — "Plus d'un de ces hommes *était* ou *étaient* fatigués ; — *ce sont* ou *c'est* des montagnes à l'horizon."

Ne dites pas : "C'est moi *qui a* dit cette parole — *qui ai* dit cette parole.

3. On écrit également bien : "Il faudrait qu'il *vint* ou qu'il *vienne*"; ainsi le présent du subj. est correct à côté de l'imparfait du subj., quand le premier verbe est au passé ou au conditionnel.

4. On évite les subtilités — pour le *participe présent* — et l'on peut écrire fort bien : "Des sauvages vivent *errant* ou *errants* dans les bois.

5. Quant au *participe passé*, voici la liberté qui aplanit toutes les difficultés désormais :

Le participe passé, construit avec l'auxiliaire avoir et suivi—ou d'un infinitif, ou d'un participe présent ou passé, peut rester invariable—quels que soient le genre et le nombre des compléments qui précèdent. Ex. :

a) La personne que j'ai *entendue* ou *entendu* chanter.

b) Les sauvages que les Canadiens ont *trouvés* ou *trouvé* errant dans les forêts vierges.

c) Les orphelins que l'on a *vus* ou *vu* recueillis par des âmes généreuses.

Dans le cas où le participe passé est précédé d'une *expression collective*, on peut à volonté le faire accorder au nom. Ex. :

La foule d'hommes que j'ai *vus* ou *vue*.

II. PLACE DU SUJET.

En général, il se place avant le verbe. — Mais on le met après : — a) dans les *interrogations* : "Qu'en dis-tu ? arrêtez-vous" ; — et si le nom est sujet, on répète le pronom : "Le prince viendra-t-il ?" — b) dans les *exclamations* : "Vivent le roi et la reine !" ; — c) dans les *incises* : "Cela sera, répond Louis." ; — d) après "ainsi, au moins, aussi. . . . : "Au moins serons-nous cinq."

III. COMPLÉMENT DU VERBE.

1. Avec les verbes passifs, si le verbe exprime une *action*, on se sert de *par*; de *de*, s'il exprime un *sentiment*: "créé par un artiste", — "aimé de sa mère."

2. L'usage et la grammaire indiquent l'emploi transitif ou intransitif du même verbe: "Je crois *en* Dieu; il ne croit à rien; je *vous* crois bon:

3. Les compléments sont d'ordinaire de même nature: "Il aime le jeu et le chant"; la phrase "il aime le jeu et à chanter" est moins reçue, mais on ne peut la proscrire. — L'on peut introduire un complément à l'aide de *que*: "On ne saurait croire à tant de lenteur et *qu'il* serait si difficile d'aborder."

4. La *place* des compléments est après le verbe; font exception: a) les pronoms personnels; b) les compl. formés d'un mot interrogatif: "Le ferez-vous?"; c) les mots forts, à effet: "Ce nom, tous les échos du pays amoureuxment se le renvoient."

IV. EMPLOI DES VOIX ET DES AUXILIAIRES.

1. Les *pronominaux*, formés de verbes transitifs, s'emploient souvent pour la voix passive: "La traversée *s'est faite* en huit jours". — On peut retrancher le pronom, quand l'inf. dépend de "faire, voir, laisser": "Je vois évanouir mon rêve."

2. Les *impersonnels* s'emploient aussi avec un sujet: "Une poussière liquide *pleut* dans le gouffre."

3. Beaucoup de *transitifs* deviennent intransitifs, sans aucun complément: "L'appétit prend à l'estomac."

4. L'*auxiliaire* — avoir ou être — s'emploie souvent à volonté, selon le choix: "Une bouteille *a vite* — *est vite* disparu." — Le verbe *faire* est une sorte d'auxiliaire, pour éviter la répétition d'un verbe précédent: "Il faut en jouir, comme l'on *fait* (jouit) entre amis."

V. EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.

1. Le *présent* exprime une action qui se fait au moment où l'on parle: "C'est moi qui vais payer le dîner." — Il s'emploie aussi, par concision: — a) dans les récits (présent historique); — b) à la place du futur.

2. L'*imparfait* exprime une action passée, en train de se faire quand une autre a lieu: "On entendait rouler le tonnerre, quand l'arbre vint tomber sur la maison." — Il s'emploie dans les descriptions et pour marquer une action habituelle; *plus souvent* dans les récits ou à la place du conditionnel passé.

3. Le *passé défini* exprime une action présentement terminée: bien qu'on doive préférer le présent historique: "Il arriva lundi: puis il se rendit au lac, se baigna et périt."

4. Le *passé indéfini* exprime une action présentement terminée: "Comme je l'ai vu, il disparut sous les flots."

5. Le *passé antérieur* s'emploie en corrélation avec le passé défini:

“Dès que le signal eut sonné, la foule accourut” — le *plus-que-parfait*, en corrélation avec l'imparfait.

6. Le *futur antérieur* s'emploie en corrélation avec le futur simple : “Dès que le signal aura sonné, vous monterez.”

VI. — EMPLOI DES MODES.

A. Dans les **propositions énonciatives**. — Elles déclarent une vérité ou un fait, et sont à l'indicatif, quand l'affirmation est catégorique : “Demandez, et vous recevrez” ; — Elles sont au conditionnel — a) quand l'affirmation est adoucie : “Ce serait le moment de réfléchir” ; — b) quand elle est subordonnée à une *condition* (d'où le nom *conditionnel*) : “Si je tardais à partir, je craindrais de vous déplaire.” — Elles sont parfois à l'infinitif : “Et lui de répondre... Où m'arrêter? Que faire alors?” — Elles peuvent avoir la forme interrogative ou exclamative, affirmative ou négative : “Qui êtes-vous?... Que vous êtes pâle!”

B. Dans les **propositions volitives** : lesquelles expriment une volonté, un ordre, une exhortation (*impératives*) ; un souhait ou un désir (*optatives*) : “Venez, venez voir ce beau spectacle.. N'essayons pas... Que Dieu bénisse ce début...”

ART. II. — VOCABULAIRE.

§ I. — Les noms dérivés

VII. Les suffixes : *esse* *ise*, *isme*, *té*, *itude*, *étude* ont tous la même propriété de modifier un mot.

1. **Esse** s'applique — en marquant l'état général ou la manière d'être — à un certain nombre d'adj. générateurs.

Ex. : Bassesse,—bas^e ; faiblesse—faible...

La *bassesse* est l'état général de tout ce qui est bas.

La *faiblesse* “ “ “ faible.

Une *bassesse* est—dans un sens particulier—une action qui porte le cachet de ce qui est bas, vil.

Une *faiblesse* est une action qui porte le cachet de ce qui est faible.

1. Allégresse : allégre.

2. Délicatesse : maladresse.

Finesse : fin.

Petitesse : rudesse.

Gentillesse : gentil.

Scélératesse : sécheresse.

Hardiesse : hardi.

Tendresse : tristesse.

Ivresse : ivre.

Vieillesse.

Justesse : juste.

Remarque. — Il y a des noms en **esse** — *ânesse*, *chasseresse*, *maîtresse*, *négresse*, *pêcheresse*, *tigrisse* — qui sont le féminin de mots correspondants et ne sauraient avoir le sens inadéquat au même suffixe.

2. **Is** indique aussi l'état général ou la manière d'être — ou encore dénote un sens concret, particulier.

Ex. : La *friandise*, état général de ce qui est friand, fin, délicat.

Une *friandise*, objet qui a ce caractère.—De même pour les mots suivants :

Balourdise ; bêtise ; cagnardise ; couardise ; franchise ; fainéantise ; gaillardise ; gourmandise ; marchandise ; sottise.

Remarque — Il faut excepter de cette classe les noms formés de part. pass. féminins : *méprise*, *reprise*, *surprise* ; — et les infinitifs dont on a retranché la finale : *devise*, *expertise*, *maîtrise*.

3. **Isme** ajoute — au sens des deux qui précèdent — une idée de doctrine, de secte, de système, de manière propre de faire.

Ex. : Le *matérialisme* est le système de ceux qui admettent que tout est matière et qu'il n'y a point d'âme.

Le *despotisme* est le système adopté par un despote.

Le *mécanisme* est la manière d'être ou d'agir propre aux mécaniques.

"Charlatanisme," manière de faire du charlatan ;—"fatalisme," système de ceux qui croient à la fatalité, à une destinée fatale, inévitable.—Il est facile de saisir ainsi la signification d'un grand nombre de mots abstraits, comme :

Idealisme, *industrialisme*, *naturalisme*, *rationalisme*, *réalisme*, *socialisme* (système politique de ceux qui prétendent réformer l'état social, en changeant les bases de la société) ;—*civisme*, *mutisme*, *paganisme*, *calvinisme*, etc... etc...

4. **Té** marque l'état ou le caractère de la qualité exprimé par l'adjectif générateur. — C'est l'un des plus employés dans la dérivation.

Actualité : état présent d'une chose ou manière d'être de ce qui est actuel.

Affabilité : disposition bienveillante—en conversation—d'un homme affable.

Aridité : stérilité produite par la sécheresse, état de ce qui est aride.

Débilité, habileté, caducité, postérité, etc...

5. **Itude**, **étude** ont le même sens et servent à former un bon nombre de noms très usités.

Amplitude : caractère de ce qui est ample.

Aptitude : manière, disposition d'être apte à une chose.

Certitude : assurance complète, conviction d'être certain.

Inquiétude : manière d'être de ce qui est inquiet.

Quiétude : mansuétude, rectitude, servitude, etc...

ART. III. — EXPLICATIONS D'AUTEURS.

I. — L'Automne

1

Salut, bois couronnés d'un reste de verdure!
 Feuillages jaunissants sur les gazons épars!
 Salut, derniers beaux jours! Le deuil de la nature
 Convient à ma douleur et plaît à mes regards.

2

Je suis d'un pas rêveur le sentier solitaire,
 J'aime à revoir encore pour la dernière fois
 Ce soleil pâlisant dont la faible lumière
 Perce à peine à mes pieds l'obscurité des bois.

3

Où, dans ces jours d'automne où la nature expire,
 A ces regards voilés je trouve plus d'attraits.
 C'est l'adieu d'un ami, c'est le dernier sourire
 Des lèvres que la mort va fermer pour jamais.

4

Terre, soleil, vallons, belle et douce nature,
 Je vous dois une larme au bord de mon tombeau.
 L'air est si parfumé! La lumière est si pure!
 Aux regards d'un mourant le soleil est si beau!

LAMARTINE.

Analyse.

1. Vue par l'extérieur, cette strophe est riche d'apparence et d'allure. Trois exclamations: "bois... feuillages... beaux jours." Puis l'enjambement qui allonge avec lenteur et gravité l'idée dominante, où la mélancolie de la "nature en deuil" inspire l'impression morale de la "douleur". — L'apostrophe est vive et dramatise "Salut... salut"; d'où la répétition. Donc les figures littéraires sont visibles.

Notez les *mots*, leur dérivation; car, il importe d'enrichir le vocabulaire, dans le *Cours moyen*.

"Salut", saluer, salulaire, salubre, salutation, salutairement.

"bois", boiser, boisement, boiserie, — déboiser, — hautbois, bocage, bosquet, bouquet, bûche.

"reste", rester, restant, — arrêter, rétif.

"verdure", vert, verdâtre, verdure, verdier, ver lirr, verdoyer, verger, déverdir, reverdir.

"Feuillage", feuille, feuillée, feuille; — chèvre-feuille, porte-feuille, — effeuiller.
 "jaunissant", jaune, jaunâtre, jaunir, jaunisse...

2. Cette seconde strophe est moins générale : le poète se met en scène, parce que la poésie lyrique traduit surtout le sentiment personnel : "Je suis... j'aime... mes pieds." Quand la personne humaine intervient, l'intérêt augmente, et l'on s'identifie avec la pensée de l'auteur.

Étudiez les *images* : "pas rêveur" c. à d. qui marque, exprime, laisse deviner la rêverie, état d'esprit qui se laisse aller au hasard ; — "sentier solitaire" comme "lieu solitaire", où l'on est seul ; "soleil pâlisant" qui devient plus faible, blême ; ce n'est pas un part. prés., mais un adj., l'on dit : "front, visage pâlisant" ; — "perce l'obscurité" *par analogie* : passe à travers : "la pluie perce ses vêtements ; un cri qui perce les oreilles."

3. Voyez les *tours* du langage, de grammaire : "dans ces jours..." = pendant les jours (*propos subord. de temps*) ; puis une *inversion* dans le deuxième vers ; — "c'est l'adieu" *gallicisme* = cela est l'adieu. Ce langage métamorphorique est superbe, jette des nuances de variétés dans la composition.

4. Mais le dernier quatrain est encore le plus poétiquement beau : il est plein d'idées et de sentiments. Il est difficile d'égalier Lamartine pour l'harmonie, la pureté, la limpidité du vers, ample, gracieux, élégant et d'une gravité majestueuse. Quel aisance aussi et quel naturel associé au bon goût !

Remarque. — Si l'on se donnait la peine d'analyser ainsi, la mémoire intellectuelle se ferait un festin de retenir et de s'enrichir. C'est double plaisir et double profit que l'étude attentive et variée d'un morceau de maître.

II — Le retour des oiseaux.

L'autre soir, à la tombée du crépuscule, j'entendais des rouges-gorges gazouiller, et je songeais avec une douce émotion, qu'ils chantaient de la même façon que ceux que j'écoutais dans mon enfance.

Les oiseaux ont cela de bon : ils semblent toujours être les mêmes. Des années se passent, on devient vieux ; on voit des amis disparaître, les révolutions changer la face des choses, les illusions tomber l'une après l'autre ; et, cependant, parmi les arbres des vergers et des bois, les oiseaux qu'on a connus dès l'enfance répètent les mêmes appels familiaux, modulent les mêmes phrases musicales avec la même voix fraîche.

Le temps ne semble pas mordre sur eux, et, comme ils se cachent pour mourir, il faut nous figurer presque que nous avons toujours devant les yeux ceux qui ont enchanté notre première jeunesse.

ANDRÉ THEURIET.

Analyse.

1. Ni comme fond ni comme forme, ce morceau ne présente rien de neuf, rien de frappant. Aussi bien, l'auteur est de moyenne force comme originalité et comme écrivain.

On se plaît néanmoins en contact avec le talent du fécond académicien, et l'on ferait un beau recueil de ses *oeuvres choisies*, tant en vers qu'en prose. Car, hélas! le défaut capital de cette âme, comme de tant d'autres, c'est un paganisme sensuel.

2. Quel moment précis du jour désigne le mot *crépuscule*? — Qu'est-ce qu'un *verger*, et quelle est la racine de ce mot? — Formez des *noms* de tous les verbes de ce morceau. — Expliquez l'origine de *tombée*, *enfance*, *jeunesse*, *fraîche*...

3. Comment l'auteur a-t-il inventé ce passage? — Par comparaison et par antithèse. Les idées secondaires sont personnelles, mais à peine esquissées: c'est un thème que l'on pourrait aisément développer avec beaucoup d'agrément et d'intérêt.

III. — Souvenirs du collège.

Qui de vous peut le voir sans quelque émotion?
Ah! c'est là que l'étude ébaucha ma raison;
Là je goûtai des arts les premières délices;
Là mon corps se formait par de doux exercices.

Ne vois-je point l'espace où, dans l'air s'élançant,
S'élevait, retombait le ballon bondissant?
Ici, sans cesse allant, revenant sur ma trace,
Je murmurais les vers de Virgile et d'Horace.
Là nos voix pour prier venaient se réunir.

Plus loin... Oh! mon coeur bat à ce seul souvenir!
Je remportai la palme, et la douce victoire
Pour la première fois me fit goûter la gloire:

Beaux jours, qu'une autre gloire et de plus grands combats
Rappelaient à Villars, mais qu'ils n'effaçaient pas.

Cours sup. des Frères.

DELILLE.

Réflexions.

1. Ce vers est prosaïque, malgré le tour interrogatif. On ne peut guère imaginer moins, et il serait aisé de le rendre meilleur.

Tout cet extrait est sans doute naturel d'invention: "étude, récréations, jeux de ballon, promenades dans la cour, chapelle, récompenses scolaires, palme de la victoire." Et c'est tout.

Delille plagie l'extérieur; l'âme n'y est point, vibrante, remuée, chantante. Où est l'*amitié* des condisciples, la *bonté*, le *zèle*, la *discipline*, les *exemples* de vertu des maîtres, les *fêtes*, les *espérances* d'avenir, l'*amour* du travail, les *actes* de mutuel support, etc...

2. Le travail à opérer sur ce thème, si légèrement tissé, est une étude de mots, de phrases, de dérivation, de traduction en prose libre et plus riche de forme. — Nous venons de suggérer des modèles et des procédés

plus haut. E. Bergerol a édité — librairie Garnier, Paris — un petit "dictionnaire étymologique de la langue fr.", qui est très commode pour l'étude des mots.

ART. IV. — COMPOSITIONS

I. — La soeur aînée

N. B.—Voici comment A. Daudet—pauvre Daudet, quelle triste fin il a faite, après une vie sans religion, et laissant des livres néfastes !—imagine ce sujet.

Celle-là ne s'ennuyait point. Sa *vie* était trop bien remplie : le *père* à encourager, à soutenir, les *enfants*, à instruire, tous les *soins* matériels du logis auquel la *mère* manque ; ces *préoccupations* éveillées avec l'aube, et que le soir endort, à moins qu'il ne les ramène en rêve ; un *de ces dénouements* infatigables, mais sans effort apparent, très commode pour le pauvre égoïsme humain, parce qu'ils dispensent de toute reconnaissance et se font à peine sentir, tellement ils ont la main légère.

Ce n'était pas la fille courageuse qui travaille pour nourrir ses parents, court le cachet (c. à. d. donne des leçons en ville) du matin au soir, oublie dans l'agitation du métier tous les embarras de la maison. Non ; elle avait compris la tâche autrement, abeille sédentaire, restreignant ses besoins au rucher sans un bourdonnement au dehors, parmi le grand air et les fleurs.

Mille fonctions : tailleuse, modiste, raccommodeuse, comptable aussi, car le père, incapable de toute responsabilité, lui laissait la libre disposition des ressources. — Telle était la soeur aînée.

Remarque.—Voilà qui est délicat, fin, bien imagé, quelque chose de nuancé qui plaît, qui parle au cœur. Daudet a peint cette douce physionomie, et en disant ce qu'elle est,—et ce qu'elle n'est pas : procédé simple, mais fécond.

II. — Essais proposés.

I. **Devoir :** Une pauvre femme, vieille et seule, tombe malade chez elle... Un groupe de jeunes filles, dont vous êtes, se concertent pour la soigner et la secourir.

Dans *une lettre* à une amie, vous raconterez ce fait et vous indiquerez la combinaison adoptée.

II. **Devoir :** Expliquez et commentez ce proverbe : — "Pour commander, il faut savoir obéir."

Expliquez le sens du proverbe : "Les petits ruisseaux font les grandes rivières." Développez la leçon d'économie qui en découle.

III. **Devoir: Utilité d'un jardin.** Votre jardin (description); son aspect au printemps. — Légumes qu'il donne... les arbres fruitiers... les fleurs... avantages et agrément.

IV. **Devoir: LE RÉVEIL DE L'ENFANT.**

L'enfant s'éveille, comme la fleur s'ouvre... La nuit a travaillé pour lui, comme pour elle...

La fleur s'ouvre au matin plus fraîche, plus parfumée, plus épanouie. L'enfant s'éveille plus rose, plus gai, plus fort. Ses lèvres brillantes et humides, semblent couvertes de rosée; ses petits cheveux, frisés et collés aux tempes par la légère sueur du matin, lui font comme une couronne; ses jambes et ses bras, sortant à demi et par échappées de dessous ses draps, ont l'air de marbre rose; à peine ses yeux ouverts, il se met à rire à la vie. Ses mouvements sont libres, faciles, moelleux: il est toute souplesse et toute grâce.

Le réveil de l'enfant n'est-il pas le réveil d'un ange?...

... LEGOUVÉ.

III. — Le chien du pauvre.

Dans son palais rempli le riche est solitaire
Tout du besoin d'aimer conspire à le distraire.
Mais regardez ce pauvre.

Au mépris condamné,
Traînant sous sa lambeaux, son sort infortuné,
Sans famille et sans nom, sans épouse et sans frère,
Il lui reste un ami: son chien suit sa misère.

Son chien marche, s'arrête et veille auprès de lui:
Il l'aimera demain, comme il l'aime aujourd'hui;
Il défend son sommeil, il flatte sa vieillesse;
Amis, ils ont tous deux besoin de leur tendresse.

J'ai vu — faut-il le dire? — un riche avec de l'or,
Qui voulait à ce pauvre arracher son trésor,
Marchandant cet ami qui caressait son maître:
— "Cet animal, dit-il, qui t'affame peut-être,
Tu peux, en le vendant, soulager tes malheurs".
— "Eh! qui donc m'aimera?" dit le vieillard en pleurs.
Et son chien, dans l'instant suit la voix qui l'appelle.
O symbole touchant d'une amitié fidèle,
Que ton accueil est vrai! que tes transports sont doux!
Tu chéris nos foyers, tu vieillis près de nous.
Et ton dernier regard est encore pour ton maître.

Cours sup. des Frères

DU CIS.

Jugement.

1. Ducis (1733-1816) est célèbre par ses essais d'adaptation de drames de Shakespeare à la scène française: essais faibles et sans succès. L'écrivain, malgré une certaine chaleur et une sensibilité qui décèle une belle âme, compose médiocrement.

2. Il convient toutefois de lui décerner des éloges pour l'esquisse délicate qui précède. "Le chien du pauvre" est délicatement touché: rien de trop, et tout y est, orné de grâce, de vérité, de relief et de sentiment.

Voyez l'opposition: "le riche... palais rempli... solitaire... sans amour..." — Le "pauvre: mépris, mal vêtu, sans famille... amitié du chien". Le *portrait* de cet ami est superbement *enlevé*: tous les termes traduisent une idée vue et vécue; il suffit de lire avec attention et réflexion, et l'on avouera qu'on ne saurait mieux dire.

3. Ce qui accroît l'intérêt — et le dramatise en quelque sorte — c'est le *dialogue*, dont le poète se pose en témoin, entre le "riche avec de l'or" et "le pauvre doté de ce trésor." C'est clair, court, incisif, complet quand même, touchant surtout jusqu'aux "pleurs". — Charmants vers, principalement le dernier: "Et son chien..."

4. L'apostrophe finale au chien, "symbole" (mot trop vague, qui se dit des choses, des objets) d'une amitié fidèle, vient clore admirablement le morceau, surtout par le dernier vers, qui surprend si bien et qui achève de gagner le cœur.

IV. — Juin.

1

Les prés ont une odeur d'herbe verte et mouillée,
Un frais soleil pénètre en l'épaisseur des bois;
Toute chose étincelle, et la jeune feuillée
Et les nids palpitants s'éveillent à la fois.

2

Les cours d'eau diligents, aux pentes des collines,
Ruissent clairs et gais, sur la mousse et le thym;
Ils chantent au milieu des blanches aubépines,
Avec le vent rieur et l'oiseau du matin.

3

Les gazons sont tout pleins de voix harmonieuses,
L'aube fait un tapis de mousse aux sentiers,
Et l'abeille, quittant les prochaines yeuses,
Suspend son alle d'or aux pâles églantiers.

4

Sous les saules ployants la vache lente et belle
Pait dans l'herbe abondante au bord des tièdes eaux,
Le jong n'a point encore courbé son front rebelle,
Une rose vapeur emplit ses blonds nazeaux.

Et par delà le fleuve aux deux rives fleuries,
 Qui vers l'horizon bleu coule à travers les prés,
 Le taureau mugissant, roi fougueux des prairies,
 Hume l'air qui enivre et bat ses flancs pourprés.

LECONTE DE L'ISLE.

Remarque. — Comparez ces vers avec ceux de Ducis, et vous discernerez quel pas on a franchi, d'un siècle à l'autre, pour la rénovation et le rajeunissement de la langue poétique. Quel riche vocabulaire!...

No III.

HISTOIRE DU CANADA

VI.—LEÇON

Le Canada province royale. — Le marquis de Tracy. — Le régiment de Carignan. — Jean Talon. — L'institution seigneuriale.

1. **Le Canada province royale.** — En 1663, Louis XIV abolit la compagnie des Cent-Associés, et le Canada devint province royale, gouvernée désormais comme toutes les autres provinces de France. Les amis de la colonisation française virent sans regret ce changement dans l'administration du pays: la compagnie des Cent-Associés, loin de remplir ses obligations, avait été plutôt un obstacle à l'avancement de la colonie.

On créa un conseil supérieur composé du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant, d'un procureur général, d'un greffier en chef et de plusieurs conseillers. Des cours de justice furent établies à Québec, Trois-Rivières et Montréal. Ce conseil supérieur, qui dura jusqu'à la cession du Canada à l'Angleterre, avait le pouvoir de régler toutes les affaires concernant la justice, la police, les finances, le commerce, l'industrie...

2. **Le marquis de Tracy.** — Le seul des vice-rois qui ait visité le Canada arrivait à Québec, en juin 1665; c'était le marquis de Tracy. Bien que âgé de soixante-dix ans, Tracy était digne de la mission que lui confiait le roi, par sa haute naissance, sa grande bravoure, sa fervente piété, le tact exquis dont il avait toujours fait preuve au service de son souverain. Quelle était cette mission? Mettre un terme aux disputes qu'engendrait la traite des boissons enivrantes, puis délivrer le Canada des Iroquois.

Les trois derniers gouverneurs, d'Argenson (1658-1661), d'Araugour (1661-1663), de Mézy (1663-1665), avaient eu, avec Mgr de Laval, de graves démêlés. De Mézy se porta aux dernières violences contre l'autorité religieuse. Heureusement, une touchante réconciliation et une mort édifiante firent oublier les scandales qu'il avait donnés; il mourut avant l'arrivée du vice-roi.

L'énergique Tracy ne tarda pas à organiser la lutte contre les Iroquois. Les forts Sorel, Chambly et, trois lieues plus haut, Sainte-Thérèse furent bâtis. C'étaient des refuges pour les colons et les soldats, aussi bien que des entrepôts pour les marchandises et les provisions. La construction de ces forts jeta l'alarme et la consternation parmi les Iroquois qui envoyèrent des députés à Québec.

Cependant, deux tribus iroquoises, les Agniers et les Onneyouts, continuaient à molester les Français. Une petite armée composée de 1,300 hommes, sous les ordres de Tracy, alla porter la guerre chez elles. A l'arrivée de l'expédition, l'ennemi prit la fuite, et l'on dut se contenter de brûler les habitations, ainsi que d'immenses quantités de maïs et autres provisions. Une grande famine et de douloureuses privations, suites de cette expédition, affaiblirent beaucoup les Iroquois et procurèrent au pays dix-huit années d'une paix féconde.

Quand le noble marquis reprit le chemin de la France, après dix-huit mois de séjour, il put se rendre le témoignage d'avoir fidèlement accompli sa mission: l'ordre était rétabli dans les affaires, le prestige de la mère-patrie était relevé aux yeux de tous.

3. **Le régiment de Carignan.** — Plusieurs de nos plus jolis villages canadiens, tels que Berthier, Chambly, Saint-Ours, Varennes, Verchères, doivent leur nom à des officiers du régiment de Carignan. Vingt-quatre compagnies de ce célèbre régiment, sous le commandement de M. de Salières, avaient abordé en même temps que Tracy. Six cents de ces braves avaient pris part à l'expédition contre les Agniers et les Onneyouts. Permission ayant été accordée à ceux qui le désiraient de rester au Canada, un grand nombre en profitèrent. On donna aux officiers, dont la plupart étaient nobles d'origine, des seigneuries dans lesquelles s'établirent leurs soldats; comme l'affirme un de nos historiens "la Nouvelle France peut se glorifier d'avoir à elle seule plus de noblesse ancienne que toutes les autres colonies françaises ensemble." Ce qui est mieux encore officiers et soldats donnaient aux colons l'exemple d'une vie vraiment chrétienne, et Marie de l'Incarnation leur rend ce remarquable témoignage: "Ce que l'on recherche le plus est la gloire de Dieu et le salut des âmes. C'est à cela que l'on travaille, comme aussi à faire régner la dévotion dans l'armée... Il y en a bien cinq cents du régiment de Carignan qui ont pris le scapulaire de la Sainte-Vierge, et beaucoup d'autres qui récitent le chapelet de la sainte Famille tous les jours." Le respect humain était inconnu chez nos ancêtres; on ne craignait pas de se montrer franchement chrétien! C'est une tradition de la race.

4. **Jean Talon.** — Le dignitaire le plus important du Canada, après le gouverneur et l'évêque, était l'intendant. Celui-ci était chargé de l'administration civile: police, justice, finances. Des quatorze intendants qui ont régi les affaires du pays, Jean Talon est certainement le plus remarquable: les rapides progrès que fit le Canada, pendant les cinq années de son habile administration, sont dûs à son génie. Quand il quitta définitivement la colonie, en novembre 1672, son départ fut considéré comme une calamité publique. Il avait établi des institutions administratives et judiciaires qui ont traversé tout notre ancien régime. Il avait puissamment activé le progrès de l'agriculture, de la colonisation, du commerce, de l'industrie, de la marine, encouragé l'éducation et les oeuvres hospitalières, créé des centres nouveaux de population, fortifié les frontières de la colonie, et préparé les voies, avec une remarquable prévoyance, pour notre développement, notre expansion et nos accroissements futurs." L'annaliste de l'Hôtel-Dieu fait du grand intendant ce bel éloge: "Nous ne devons point passer sous silence ses belles qualités; celle qui doit tenir le premier rang est sa grande piété dont il donna d'éclatantes marques en plusieurs rencontres, tant par sa fidélité à servir Dieu d'une manière exemplaire, que par la confiance qu'il avait en la divine Providence, à laquelle il attribuait tous ses succès et à laquelle il recourait dans tous les dangers. Sa charité pour les pauvres en est une preuve convaincante; il avait un soin infatigable pour les soulager, il s'informait avec une bonté de père de la manière dont il pourrait les secourir."

Ne sont-ils pas dignes de toute notre admiration ces illustres Français qui ont fait notre histoire si belle!

5. **L'institution seigneuriale.** — Au nombre des pouvoirs de la compagnie des Cent-Associés était celui de créer des seigneuries au Canada. La première concession de ce genre fut faite le 15 janvier 1634, à Robert Giffard, médecin, qui reçut la seigneurie de Beauport. Dix familles suivirent Giffard, et, dès l'année suivante, une abondante récolte récompensait les labeurs des courageux défricheurs. Dès 1641 huit seigneuries avaient été concédées aux environs de Québec; à la fin de 1664, on en comptait soixante-cinq, dans tout le pays. L'intendant Talon accorda un grand nombre de concessions seigneuriales, convaincu qu'elles étaient d'une importance capitale pour la colonisation de la Nouvelle-France. La tenure seigneuriale ne fut abolie qu'en 1854.

Quelles étaient les obligations des seigneurs? Rendre hommage au souverain, lui payer le cinquième du prix de la rente de la seigneurie à chaque mutation, effectuer l'établissement de la seigneurie dans un temps déterminé, bâtir des moulins. Ils ne pouvaient refuser de concéder leurs terres aux colons suivant les taux ordinaires, ni se créer des domaines particuliers.

De son côté, le censitaire était obligé de payer une rente annuelle d'environ deux sous par arpent, de faire moudre son grain au moulin seigneurial. S'il vendait sa terre, la douzième partie du prix reçu appartenait

au seigneur. Celui-ci pouvait encore exiger un ou deux jours de travail par an, une partie du poisson pêché dans les rivières appartenant au domaine seigneurial.

Que faut-il penser de l'institution seigneuriale? Un de nos historiens l'apprecie en ces termes: "Dès le début, les seigneurs jouèrent un beau rôle, celui de protecteurs, de conseillers du colon. Ils avaient, dans leurs mains, l'autorité civile et militaire conquise par leur éducation, leur position et leur fortune. Ils se montrèrent généreux et tolérants envers leurs censitaires. Le système seigneurial eut le succès qu'on en attendait: il fut juste et bienfaisant. S'il eut été suivi conformément aux lois du pays, et à l'esprit qui avait présidé à son introduction, on aurait été longtemps encore sans en souhaiter si ardemment l'abolition."

Auteurs à consulter. — Thomas Chapais: "Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France." — J. C. Taché: "De la tenure seigneuriale au Canada."

DEVOIRS CLASSIQUES.—1. Narrations: le Canada, province royale (1663).—Traversée et débarquement de Tracy.—Mort de M. de Mézy.—Récit d'un engagement contre les tribus sauvages.—Fondation des localités situées sur les deux rives du fleuve.

2. Descriptions.—La famine dans un camp d'Indiens.—Décrire la construction d'un fort.—Scène d'adieux dans le régiment de Carignan.—Réception du scapulaire par un groupe de soldats.

3. Portraits.—M. de Tracy.—Jean Talon.—Robert Giffard et ses colons.

4. Discours.—Un officier aux soldats de Carignan.—Exhortation de Tracy à Louis XIV.—Ses adieux à la colonie: ses œuvres.—Discours de Talon, à son arrivée: ses projets.—La seigneurie: fallait-il l'instituer? Est-elle devenue inutile, au XIX siècle?

No IV

COURS SUPÉRIEUR.

ART. I. — LA COMÉDIE.

1. **Notion.** — La *comédie* est la représentation, sur la scène, d'une action ordinaire, mais plaisante, — propre à exciter le rire, en vue de tourner le vice, les travers en ridicule pour faire aimer et pratiquer la vertu.

2. **Éléments.** — Les éléments de la comédie sont le ridicule et son expression risible.

a) — Le *ridicule* consiste dans une difformité, une opposition plus ou moins grande — avec la nature, avec le bon sens, avec les usages reçus. En sorte que un défaut, un vice, une action sont vraiment ridicules, quand, par leur singularité, leur bizarrerie, leur excentricité, ils ont quelque chose de contraire à la nature, au sens commun, aux habitudes établies.

Ainsi, une tête très grosse, placée sur un corps très mince et très petit, une bosse sur la poitrine ou sur le dos, un nez très proéminent, une jambe beaucoup plus courte... sont opposés à la *nature normale*; — une vanité allant jusqu'aux extrêmes, un attachement excessif aux richesses, poussé jusqu'à l'avarice sordide, une toquade concernant la science grammaticale, astronomique... sont opposés au *bon sens* et au jugement commun; — l'action de s'habiller en chinois, en mandarin, en arlequin... est opposé aux *usages* européens ou américains.

Donc, pour juger et faire juger qu'un objet, un défaut, un vice, une action sont ridicules, il suffit de les envisager — non pas en eux-mêmes et en face de la loi morale — mais par rapport et en opposition avec ces trois choses: nature, bon sens, usages admis.

Toutefois, envisagés et constatés comme ridicules, ils peuvent n'être pas *comiques*, puisque, tout ce qui est ridicule n'est point comique par le fait même; il faut de plus qu'il soit risible et exposé comme tel.

b) — *L'expression risible* du ridicule consiste à exposer, à faire ressortir d'une manière agréable et plaisante, fine et piquante, inattendue et surprenante, d'une façon qui fasse rire les spectateurs, le ridicule d'un objet, d'un vice, d'un défaut, d'une action, ce qu'ils offrent de singulier, d'extravagant, d'outré, de bizarre.

3. **Division.** — L'on voit dès lors que le comique est tantôt *physique*, — *intellectuel*, s'il tombe sur les facultés de l'âme (comique de caractère) — *moral*, s'il concerne la conduite et les usages reçus (comique de situation).

A. — Les Personnages.

I. — NOTION.

Ils sont tout à fait ordinaires, présentant dans leur personne, dans leur caractère, dans leur conduite, quelque chose d'original, de ridicule, de plaisant, de comique enfin.

II. — QUALITÉS.

1. Ils peuvent avoir la *perfection extrinsèque*, c.à.d. grands par leur naissance, leur rang, leur position, leurs richesses: là aussi, bien que les travers soient moins apparents et moins grossiers que ceux de la bourgeoisie et du peuple, peut se rencontrer le ridicule.

2. Ils peuvent avoir la *perfection intrinsèque*, c. à. d. l'idéal du caractère ou de la situation que le poète et l'auteur veulent leur attribuer et faire ressortir: un parfait avare, misanthrope, poète vaniteux, distrait, joueur...

3. Ils peuvent être *réels*, nommés par leur nom: ce qui est rare aujourd'hui; — *factifs* ou imaginés, tout en restant conformes aux données

de l'observation et de l'expérience — de sorte qu'ils sont *réels et fictifs à la fois*.

4. Ils doivent — en toute hypothèse — être *utiles* — à l'action, en concourant par leurs actes à la produire directement ou indirectement, ou à la faire ressortir; — aux spectateurs, en ce sens qu'ils les portent, par l'exemple de leurs défauts de caractère ou de conduite, à éviter les mêmes défauts et à acquérir les vertus contraires, ou par leurs qualités, leur bonne conduite à pratiquer le bien; — de sorte qu'il s'en trouve de bons et de mauvais.

5. Ils doivent intéresser tous: — par leurs *caractères*, qui présenteront quelque chose d'original, de ridicule, de comique; — par leurs *mœurs*, qui seront assorties à l'âge, au sexe, au pays, aux conditions sociales; — par leurs *situations* ridicules, risibles, comiques.

B. — L'ACTION

I. — Notion.

1. Le fond de la comédie est une action prise de la vie commune, montrée sous un aspect comique, dans le dessein d'être utile. De façon qu'une action, sujet de comédie, doit se prêter au rire, par sa force comique et à la morale par ses fins élevées.

II. — QUALITÉS.

1. La comédie doit être *utile*; sans cela, elle ne serait pas un genre de composition sérieux, et dès lors, indigne du poète et des spectateurs. Or pour être utile, l'action doit être de nature à faire aimer le bien et haïr le mal. En conséquence:

a) — Si elle est *bonne*, on doit la présenter sous son plus beau jour; car elle plaira, elle sera aimée et deviendra utile par elle-même;

b) — Si elle est *mauvaise*, on devra la représenter de manière — à la faire haïr, tournant en ridicule ce qui mérite le rire et la raillerie; — à ne pas exposer la vertu des spectateurs par la peinture trop naturelle, trop crue de cette mauvaise action, sinon elle devient un danger et un scandale.

2. La comédie doit être *agréable*. Elle amusera — a) par le *fond* si elle est intéressante, riche en incidents plaisants et burlesques, en faits épisodiques, fins, piquants, gracieux, en situations vraiment risibles; — b) par le *plan*, si elle est agencée de manière que l'intrigue se développe avec facilité, se noue fortement, excite dans les spectateurs, indépendamment du rire, un attrait venant des alternatives de crainte ou d'espérance; — par l'agrément du *langage* et de la finesse de l'*exécution*, gestes, costumes, décors.

(A suivre).

ART. II — EXPLICATIONS D'AUTEURS.

I. — Trissotin et Vadius.

TRISSOTIN.

Vos vers ont des beautés que n'ont point les autres.

VADIUS.

Le souffle d'Apollon règne dans tous les vôtres.

TRISSOTIN.

Vous avez le tour libre, et le beau choix des mots.

VADIUS.

On voit partout chez vous l'ithos et le pathos.

TRISSOTIN.

Nous avons vu de vous des églogues d'un style
Qui passe en doux attrait Théocrite et Virgile.

VADIUS.

Vos odes ont un air noble, élégant et doux,
Qui laisse de bien loin votre Horace après vous.

TRISSOTIN.

Est-il rien de piquant comme vos chansonnettes?

VADIUS.

Peut-on rien voir d'égal aux sonnets que vous faites?

TRISSOTIN.

Rien qui soit plus charmant que vos petits rondeaux?

VADIUS.

Rien de si plein d'esprit que tous vos madrigaux?

TRISSOTIN.

Aux ballades surtout vous êtes admirable.

VADIUS.

Et dans les bouts-rimés vous êtes adorable.

TRISSOTIN.

Si la France pouvait connaître votre prix....

VADIUS.

Si le siècle rendait justice aux beaux esprits....

TRISSOTIN.

En carrosse doré vous iriez dans les rues.

VADIUS.

On verrait le public vous dresser des statues.

Remarque. — C'est un extrait des *Femmes savantes* (Acte III, 3.). Molière veut ridiculiser la sotte manie des poètes médiocres de son temps qui s'infatuaient de leurs vers au point de les lire à tout le monde. Il stigmatise donc la *vanité poétique*. — Dieu sait si les poètes de nos jours s'estiment et s'embrassent tendrement! . . .

Pour peindre cette vanité — avant de la fustiger vigoureusement, — il imagine de faire parler les deux poètes *Tissotin* et *Vadius*, lesquels se comblent d'éloges avec une gradation complaisante; il n'est question entre eux que de poésies fugitives — les petits genres, où ils se sont réfugiés en rois et maîtres. Le ridicule est dans le comique moral de situation :

VADIUS, déployant un papier

H: ! C'est une ballade, et je veux que tout net
Vous m'en. . . .

TRISSOTIN.

Avez-vous vu un certain petit sonnet
Sur la fièvre qui tient la princesse Uranie?

VADIUS.

Oui. Hier il me fut lu dans une compagnie.

TRISSOTIN.

Vous en savez l'auteur.

VADIUS.

Non; mais je sais fort bien
Qu'à ne le point flatter, son sonnet ne vaut rien.

TRISSOTIN.

Beaucoup de gens pourtant le trouvent admirable.

VADIUS.

Cela n'empêche qu'il ne soit misérable:
Et, si vous l'avez vu, vous serez de mon goût.

TRISSOTIN.

Je sais que là-dessus je n'en suis point du tout,
Et que d'un tel sonnet peu de gens sont capables.

VADIUS.

Me préserve le ciel d'en faire de semblables!

TRISSOTIN.

Je soutiens qu'on ne peut en faire de meilleur,
Et ma grande raison est que j'en suis l'auteur.

VADIUS.

Vous?

TRISSOTIN.

Moi.

VADIUS.

Je ne sais donc comment se fit l'affaire.

TRISSOTIN.

C'est qu'on fut malheureux de ne pouvoir vous plaire.

Remarque. — On voit que la brouille s'annonce et va éclater : à la vanité vient s'associer la *susceptibilité* d'auteur. Comment supporter une critique, un blâme?... Molière dérobe son procédé, exagère par vers chaque idée, outre les caractères, mais pique la curiosité des spectateurs — pour Trissotin surtout : l'autre arrive.

VADIUS.

Il faut qu'en écoutant j'aie eu l'esprit distrait,
Ou bien que le lecteur n'ait gâté le sonnet.
Mais laissons ce discours, et voyons ma ballade.

TRISSOTIN.

La ballade, à mon goût, est une chose fade ;
Ce n'en est plus la mode, elle sent son vieux temps.

VADIUS.

La ballade pourtant charme beaucoup de gens.

TRISSOTIN.

Cela n'empêche pas qu'elle ne me déplaie.

VADIUS.

Elle n'en reste pas pour cela plus mauvaise.

TRISSOTIN.

Elle a pour les pédants de merveilleux appas.

VADIUS.

Cependant vous voyez qu'elle ne vous plaît pas.

TRISSOTIN.

Vous donnez sottement vos qualités aux autres.

VADIUS.

Fort impertinément vous me jetez les vôtres.

TRISSOTIN.

Allez, petit grinaud ; barbouilleur de papier.

VADIUS.

Allez, rimeur de balle, opprobre du métier.

TRISSOTIN.

Allez, fripier d'écrits, imprudent plagiaire.

VADIUS

Allez, cuistre....

PHILAMINTE.

Hé, messieurs, que prétendez-vous faire ?

TRISSOTIN.

Va, va, restituer tous les honteux larcins
Que réclament sur toi les Grecs et les Latins.

VADIUS.

Va, va-t'en faire amende honorable au Parmasse
D'avoir fait à tes vers estropier Horace.

TRISSOTIN.

Souviens-toi de ton livre et de son peu de bruit.

VADIUS.

Et toi, de ton libraire à l'hôpital réduit.
Ma plume t'apprendra quel homme je puis être.

TRISSOTIN.

Et la mienne saura te faire voir ton maître.

VADIUS.

Je te défile en vers, prose, grec et latin.

TRISSOTIN.

Et bien! nous nous verrons seul à seul chez Barbîn.

Cours sup. des Frères.

MOLIÈRE.

L'analyse est facile — fond et forme — : c'est un duo de pédants ; car, c'est bien le pédantisme que fouette si cruellement et si narquoisement le poète, que fustigent ceux-là mêmes qui en sont les représentants les plus autorisés. C'est ridicule, comique, quasi burlesque. Quel art et quelle finesse dans chacun de ces vers qui s'imitent et se font écho!

II. — Jeanne d'Arc

Simple petite paysanne, à l'âme fraîche et fleurie comme les champs où elle menait paître ses brebis, douce comme la houlette dont elle touchait leur toison, la fille de Jacques d'Arc s'épanouissait au pied du clocher natal sur des coteaux ensoleillés de la Champagne lorraine, ignorante de son parfum, de sa grâce et des conseils de Dieu sur elle.

Le jardin de sa famille n'étant séparé de l'église que par le cimetière, Jeannette, levée avant l'aube, aimait à ramasser dans la rosée des brassées de fleurs et de feuillage qu'elle allait répandre avec sa prière ingénue sur l'autel de la Vierge, avant d'entendre la messe.

Durant le jour, elle vaquait aux travaux du ménage ou des champs ; et, lorsque, à l'heure de Complies, les cloches de Domrémy égrenaient sur la vallée endormie de la Meuse, leurs notes d'or, calmes et lentes, dans la paix du soir, la gentille pastourelle, qui ramenait son troupeau par les prairies, s'arrêtait, joignait les mains, inclinait la tête et récitait dévotement sa patenôtre et son avé ; et sa mince silhouette, immobile sur le ciel assombri, ajoutait au mystère de la nuit tombante le mystère plus pénétrant d'une enfant, ou plutôt d'un ange en prière.

Analyse.

La double mission de J. d'Arc, discours prononcé, le 14 mai 1899, à Notre-Dame de Paris. — Superbe de coloration et de patriotisme envolée, cette oeuvre mériterait d'être analysé et apprise par tous les élèves de rhétorique.

1. **Inversion** double, avec une double *comparaison*; puis la proposition principale, suivie d'une apposition. Telle est l'envergure de la première phrase, remarquable par les *images sensibles*: c'est en ceci que le P. Coubé est neuf, personnel, charmeur.

2. Toutes les autres phrases peuvent s'analyser ainsi. — La dernière est ample, gracieuse, cadencée, harmonieuse: l'on dirait une copie littéraire du tableau de l'Angelus de Millet.

Il semble impossible de mieux peindre le portrait de la "gentille pastourelle", durant son adolescence "au pied du clocher natal." Ceux qui ont visité Domrémy sauront reconnaître le naturel et le réalisme de bon goût de l'écrivain. Il nous semble inutile d'insister.

No IV.

NOTIONS DE PHILOSOPHIE.

N. B.—Nous avons étudié les sens externes, les sens internes, les inclinations et les passions: tout cela est du domaine sensible.

Il convient d'esquisser, toujours brièvement, l'*activité intellectuelle*—dans ses fonctions d'*acquisition*—de *conservation*, d'*élaboration*. Nous atteindrons ensuite la raison et enfin la volonté.

I. — FONCTION D'ACQUISITION.

ART. I. — La conscience.

I. **Notion.** — Le mot *conscience* est équivoque; il signifie: — la conscience *morale*, faculté de discerner le bien du mal, c'est un *juge* (On l'étudiera plus tard en morale); — la conscience *psychologique*, perception immédiate que l'âme a d'elle-même et de ses phénomènes actuels, c'est un *témoin*.

II. **Division.** — La conscience psychologique se connaît sous deux **modes**: spontané, réfléchi.

La conscience *spontanée* est la *connaissance* immédiate, un sens intime, comme le sentiment de ce qui se passe en nous.

La conscience *réfléchie* est une *faculté* par laquelle l'esprit se replie sur lui-même pour s'expliquer le moi, les pensées, les sentiments, les inclinations, les passions. Il y faut l'attention, la mémoire, la réflexion ou l'observation interne:

L'on voit aisément que, comme l'oeil voit, perçoit les personnes, les objets visibles, ainsi la conscience est l'oeil caché de l'âme qui se voit ainsi et se perçoit d'elle-même, en vertu de ses actes de pensée, de volonté, d'inclination, de désir...

III. **Comparaison.** — Il est utile de distinguer la conscience spontanée de la conscience réfléchie.

a) L'une est *primitive*, commune à l'homme et à l'animal : un chien retourne par instinct où il mange ; il fuit l'endroit où on l'a frappé, il en a gardé la conscience spontanée.

L'autre est *ultérieure*, propre à l'homme, parce qu'elle suppose l'éveil de la raison et nous donne une connaissance rationnelle.

b) La première est *confuse*, se confondant avec le fait lui-même : par exemple, un bâton, une pierre dont on a frappé un chien. Il a conscience de sa souffrance, mais il ignore, il n'a pas connaissance que cette douleur est sienne, puisqu'il n'a pas conscience de lui-même, puisqu'il est incapable de réflexion.

La seconde est *claire et distincte* : la conscience réfléchie commence avec le premier *je* : Ex. : "Je sais, je vois, je comprends. — C'est l'idée de personne individuelle qui s'affirme.

c) La première sert de *base* à la seconde. — La réflexion a besoin d'une matière où elle puisse s'appliquer, de sorte que la seconde est la "conscience de la conscience."

IV. — Caractères de la conscience.

La connaissance qui résulte du témoignage de la conscience est :

1. *Intuitive* ou *immédiate*. Par exemple : souffrir et avoir conscience que l'on souffre, c'est une seule et même chose. Aussi bien, quoi qu'en pensent les ignorants, l'animal ne souffre point—ou si l'on veut, sa souffrance est purement physiologique, comme celle de l'enfant sans raison ou de l'agonisant sans connaissance.

2. *Absolument certaine*, car l'objet connu et le sujet connaissant sont identiques, inséparables. Qui donc peut douter de ses douleurs, de ses pensées, de ses vouloirs, de ses résolutions ? D'où l'on conclut que "les choses que l'on connaît par l'esprit sont plus certaines que celles que l'on connaît par les sens."

3. *Personnelle, impénétrable*, car on n'a conscience que de soi-même et de ce qui se passe en soi. L'on n'a point conscience des pensées et des volontés des autres. Ce n'est donc que par la raison que nous avons conscience du monde extérieur, de Dieu lui-même.

(A suivre).

SUPPLEMENT

CHRONIQUE RELIGIEUSE ET LITTÉRAIRE DU MONDE CATHOLIQUE.

I. — Canada.

1. **Université Laval, Montréal.** — M. A. Léger, après trois années de séjour comme professeur de littérature française, est rentré en France.

Il est remplacé par M. L. Arnould, docteur ès-lettres, professeur à l'Université de Poitiers. M. Arnould a écrit sa thèse sur Racan, ouvrage couronné par l'Académie, et il est directeur, depuis sept ans, du *Bulletin des Conférences et des Cours de la Faculté des Lettres de Poitiers*. Tout dernièrement il a publié, à la librairie Oudin, un attachant volume, intitulé *Une âme en prison*. C'est le poignant récit de la formation intellectuelle et religieuse d'une jeune fille aveugle née, sourde et muette, par Soeur Marguerite de l'ordre des Dames de la Sagesse.

2. **Université catholique d'Ottawa.** — *L'enseignement parallèle en français et en anglais.*

Il importe d'attirer l'attention et la faveur du public sur ce double enseignement.

Contrairement à des conceptions indécises, à des assertions erronées — bien que revêtues du voile de la bonne foi — les cours universitaires ne sont ni exclusivement anglais, ni exclusivement français. Il dépend du libre choix des parents et des élèves d'opter pour le cours classique qui se donne dans l'une des deux langues.

Dans le cours français — sur *vingt heures* de classes par semaine — *treize* sont consacrées au français, soit l'enseignement de l'histoire et de la géographie, les traductions du grec et du latin en français, les heures d'explication et d'étude de la composition française et des auteurs. Les *sept* autres heures sont dévolues à l'enseignement de l'anglais, — grammaire, littérature, textes, — aux classes des sciences mathématiques, physiques, naturelles, toutes réservées à la langue anglaise, dans un dessein pratique et utilitaire.

Tout élève du cours anglais, de son côté, reçoit trois heures d'enseignement français par semaine.

Il est naturel que les Supérieurs, en vue des avantages à assurer aux Canadiens français, aient songé à nantir le cours français — à l'égal du cours anglais — d'un personnel compétent qui appelle la confiance des parents, qui garantisse l'avancement des étudiants.

C'est dans ce dessein qu'ils viennent d'engager les services d'un prêtre français, agrégé des Lettres de l'Université de Paris, M. l'abbé Le Bel. Il vient d'inaugurer son enseignement auprès des élèves de Belles-Lettres,

des élèves de Rhétorique et de philosophie. Le R. P. Le Jeune est chargé des deux classes de latin et d'histoire aux mêmes élèves.

Le R. P. Boyon est professeur de langue française en troisième et au-dessous, tandis que M. l'abbé Le Bel, annotateur d'un volume sur Démosthène, enseigne le grec aux élèves du cours supérieur. A la fin du mois de septembre, M. l'abbé Le Bel ouvrira un cours spécial de leçons pratiques et d'explication d'auteurs français, dans le soubassement de l'église du Sacré-Coeur, pour les personnes des deux sexes qui voudront bien s'inscrire pour ces cours du soir.

La rentrée des élèves est très nombreuse: c'est un espoir et une consolation pour les autorités.

II. — Etats-Unis.

1. **Université catholique de Washington.** — Les dons généreux des catholiques ont permis à cette oeuvre de sortir d'une impasse critique où l'avait engagé l'imprudence d'un procureur malheureux.

Il faut espérer de beaux jours, jours de joie, de paix, de succès, de gloire pour cette grande Université, dont l'avenir importe tant à la formation des classes dirigeantes et sacerdotales.

2. **Juniorat des Oblats de Marie, à Buffalo.** — Le R. P. M. Fallon, O. M. L., provincial de l'Ordre imprime un nouvel et magnifique essor aux oeuvres de cette ville. Il entreprend l'érection d'une splendide école paroissiale, et convoque de nouvelles recrues à l'oeuvre apostolique du Juniorat... Le ciel bénisse ses intentions, ses démarches et ses actes de zèle et de dévouement!

